

Softball Québec sanctionne les épreuves au programme des Jeux du Québec et les règlements de la Fédération, spécifiques aux Jeux du Québec, sont en vigueur.

Ce document comporte les éléments techniques uniquement pour ce sport. Cependant vous devrez consulter également les **Normes d'opération** (pour tous les sports) qui touchent entre autres les inscriptions, les règles d'admissibilité, les uniformes sur le site Internet de **SPORTSQUÉBEC** (http://www.jeuxduquebec.com/Normes_doperation-fr-29.php).

I. JEUX DU QUÉBEC RÉGIONAUX ÉTÉ

A) PRINCIPALES CATÉGORIES ADMISSIBLES

CATÉGORIES	ÂGES	SEXES
	2019	
U12	2007-2008	M+F
U14	2005-2006	M+F
U16	2003-2004	M+F
	2022	
U13	2009-2010	M+F
U15	2007-2008	M+F

B) AFFILIATION

Toutes les joueuses, entraîneurs et équipes doivent être affiliées auprès de Softball Québec

Coût: par équipe selon les Politiques de Softball Québec.

II. FINALE DES JEUX DU QUÉBEC, ÉTÉ 2022

A) CATÉGORIES

CATÉGORIES	ÂGE	SEXE
U15 (*Avoir 12 ans au 15 juillet de l'année de la Finale d'été)	1 ^{er} janvier 2007 au 15 juillet 2010*	Féminin

B) COMPOSITION DE L'ÉQUIPE REPRÉSENTANT LA RÉGION

Maximum: 12 athlètes
Minimum : 10 athlètes

Entraîneurs : 1 obligatoire, maximum 3
Accompagnateurs : 1 si 2 entraîneurs
2 si 1 entraîneur

Il est fortement recommandé d'avoir une femme au sein du personnel d'encadrement.

C) SPÉCIFICATIONS POUR LES ENTRAÎNEURS

Les équipes doivent avoir au moins 1 entraîneur ayant suivi au minimum la formation « Participation continue et réussi l'examen du volet éthique en ligne ». La formation Introduction à la compétition est supérieure à la formation participation continue donc, sera acceptée.

L'entraîneur-chef et un assistant-entraîneur doit être au minimum «formé » Participation Continue.
Il est fortement suggéré d'intégrer un entraîneur féminin au groupe d'entraîneurs.

D) AFFILIATION ET MODALITÉS

Toutes les joueuses, entraîneurs et équipes doivent être affiliées auprès de Softball Québec

E) MODE DE SÉLECTION RÉGIONALE

Camp de sélection. Doit être effectué entre le 1^{er} mai et le 1^{er} dimanche de juillet selon les règles de Sport Québec.

F) ADMISSIBILITÉ

Avoir participé à une sélection régionale et être identifié Espoir.

ESPOIR – Jeux du Québec

Athlète, membre actif de Softball Québec, qui répond à l'un des critères suivants :

- À partir de la catégorie U13, l'athlète évolue dans le calibre le plus élevé de sa région selon sa division d'âge.
- L'athlète participe à un camp de sélection régional

- L'athlète évolue ou a évolué au niveau A ou AA
- L'athlète participe ou a déjà participé à l'Académie U13 de Softball Québec
- L'athlète participe ou a déjà participé au programme Sport-Études de la fédération
- L'athlète a déjà été membre du programme des équipes du Québec
- Une athlète provenant du baseball, ne se qualifiant pas avec les critères énumérés devra être évalué par une personne désignée par Softball Québec afin d'être classée Espoir.

G) LIEU D'APPARTENANCE DE L'ATHLÈTE

Lieu de pratique sportive et d'équipe d'appartenance au 1^{er} juillet selon le découpage régional de Softball Québec.

H) FORMULE DE COMPÉTITION À LA FINALE

Tournoi à la ronde avec système de pool.

I) SURCLASSEMENT

Permis pour les années 2009-2010*. (**Avoir 12 ans au 15 juillet de l'année de la Finale d'été*)

J) SUBSTITUTION

Permise en autant que l'athlète ait participé à la finale régionale et est Espoir.

K) EXCLUSION

Membre des Équipes du Québec permanentes 2022
Athlètes participants aux Jeux du Canada 2022

L) MÉDAILLES

Le nombre prévu de médailles distribuées sera de :
Médailles d'or : 12
Médailles d'argent : 12
Médailles de bronze : 12

Aucune médaille ne sera remise aux entraîneurs.

M) SYSTÈME DE POINTAGE

Le système de pointage qui sera utilisé sera le suivant :
Épreuve = toutes les épreuves
Point attribué à la première position = 19
Nombre de point séparant chaque position = 1

N) SYSTÈME DE CLASSEMENT DES RÉGIONS

Ce système sert à départager les régions de la première à la dernière position.

- 1^{ère} position = gagnant finale or
- 2^{ème} position = perdant finale or
- 3^{ème} position = gagnant finale bronze
- 4^{ème} position = perdant finale bronze

CRITÈRES POUR LE CLASSEMENT DES ÉQUIPES

Le classement des pools et le classement final de la 5^e position à la dernière sera établi selon les critères suivants :

1. Nombre de points au classement incluant les parties gagnées et nulles.
(victoire = 2 pts, nulle = 1 pt, défaite = 0 pt)
2. Nombre de parties gagnées
3. Gagnant de la partie (ou des parties) entre les équipes concernées.
4. Le différentiel de point (avec une limite permise de +7 ou -7 par partie)
5. Le plus petit total de points contre
6. Le plus grand total de points pour
7. Tirage au sort

Aussitôt qu'une des conditions est remplie, on reprend les critères pour les équipes restantes.

Pour tout changement à cette norme d'opération, la fédération, le mandataire régional ou le COFJQ doit envoyer sa proposition par écrit à **SPORTSQUÉBEC**. **SPORTSQUÉBEC** se réserve le droit d'accepter ou de refuser la demande.